

MAIRIE DE PARIS



LE BUDGET PARTICIPATIF Le pouvoir aux Parisien·ne·s

2 OCTOBRE 2018

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Edito.....	4
Le budget de la Ville entre les mains des Parisien·ne·s.....	7
• Le budget participatif parisien et son évolution.....	8
• Les étapes du budget participatif.....	10
• Le budget participatif vu d'ailleurs.....	12
• Les réalisations.....	13
Le budget participatif 2018.....	16
• Les investissements.....	17
• La participation.....	18
• Les résultats.....	20
La démocratie participative à Paris.....	27
• La participation citoyenne à Paris.....	28
• Le débordement démocratique.....	30
• L'engagement citoyen à Paris.....	32



PAULINE VÉRON

Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne,
de la vie associative
et de la jeunesse

LE BUDGET PARTICIPATIF 2018 :

un nouveau succès
pour la démocratie
et pour la ville durable

Alors que les budgets participatifs essaient un peu partout dans le monde, ils sont confrontés à l'enjeu de leur inscription durable dans les institutions, les pratiques politiques et publiques. Afin de devenir un véritable outil d'émancipation pour tou-te-s les citoyen-ne-s, le budget participatif ne saurait en effet rester épisodique. Grâce à une volonté politique forte, à un engagement exceptionnel et croissant des Parisien-ne-s et à un vaste travail d'ouverture et de modernisation de notre administration, nous avons réussi à relever ce défi. Pour la cinquième année consécutive, en 2018, les habitant-e-s ont pu décider d'attribuer 5% du budget d'investissement de la Ville à des projets imaginés par leurs concitoyen-ne-s. Avec près de 2000 propositions déposées et 127 880 votant-e-s, soit une augmentation de 30,1% des votants, les Parisien-ne-s ont montré non seulement leur attachement à leur ville, à leurs quartiers et à la démocratie mais aussi leur capacité à s'approprier des outils innovants pour fabriquer l'espace public et la société de demain.

Cette année encore, la part de projets réalisables, parmi les propositions déposées, est en hausse (elle atteint 42%). Cela est le fruit d'un important travail pédagogique et d'une connaissance citoyenne accrue des mécanismes budgétaires et des impératifs techniques de la politique urbaine. À travers cette cinquième édition, un autre objectif est atteint : celui d'un meilleur dialogue entre les Parisien-ne-s, leurs représentant-e-s et les agent-e-s de la Ville, autant de piliers d'une démocratie solide. Ce travail pédagogique se poursuit également dans nos écoles et nos collèges dont la participation au budget participatif, spécifiquement conçu pour leurs élèves, est également en hausse cette année (79 748 votants soit + 17,8%). Avec le budget participatif des bailleurs sociaux de la Ville, ce sont 210 793 Parisien-ne-s qui ont voté dans le cadre du budget participatif en 2018.

Un engouement qui illustre la vitalité citoyenne de notre ville, ce débordement démocratique.

Le visage de Paris continue d'évoluer, de s'embellir grâce au budget participatif. Ses effets sont palpables et améliorent le quotidien. On compte aujourd'hui 1316 réalisations du budget participatif dans les rues parisiennes. Pistes cyclables, murs végétalisés, fontaines d'eau pétillante, équipements sportifs en libre accès, kits d'hygiène pour les personnes sans domicile, jardins partagés, rues piétonnisées, halles alimentaires pour une alimentation saine et accessible à tou-te-s, distribution d'instruments de musique dans les conservatoires des quartiers populaires. Les projets sont pléthoriques et témoignent de la connaissance qu'ont les Parisien-ne-s de leur ville, de leur créativité, et de leur aspiration à un vivre-ensemble de qualité. Ils mettent en exergue les impératifs écologiques, de vies durables et le souci de l'autre : plus d'humanité et de solidarité.

L'expérience acquise au fil de ces cinq éditions nous réjouit. Une autre manière de faire de la politique et de fabriquer du commun est possible. L'association des habitant-e-s à la construction de la ville nous enrichit toutes et tous : citoyen-ne-s, femmes et hommes politiques, fonctionnaires et institutions.

L'ambitieuse politique publique de participation que nous menons depuis 2014, avec ses différentes ramifications (budget participatif, e-pétition, conseils de quartiers ou des générations futures, carte citoyenne, plateformes numériques de participation, vie associative, conseil parisien de la jeunesse, etc.), façonne un Paris engagé.

Merci à vous, Parisien-ne-s qui, sans distinction d'âge ou de nationalité, vous êtes investi-e-s dans ces dispositifs. Leur sens, leur portée démocratique n'existent que par votre appropriation. Vous êtes des citoyen-ne-s de plus en plus présents aujourd'hui, à nos côtés, nous en sommes fiers. Le champ des possibles ensemble est vaste.

Fresque La Baguanaude de Valmy - artiste Vinié - Paris 10e © François Grunberg / Mairie de Paris



LE BUDGET DE LA VILLE ENTRE LES MAINS DES PARISIEN-NE-S

LE BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN ET SON ÉVOLUTION

Le budget participatif est un dispositif innovant de participation citoyenne qui confie les clefs du budget de la Ville de Paris aux habitant-e-s. Celles et ceux-ci décident ainsi directement de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la ville. Véritable outil de modernisation de la vie démocratique de la collectivité, le budget participatif permet de faire émerger des projets déposés par les citoyennes et les citoyens et de les faire aboutir. Il participe à l'émergence de « nouvelles citoyennes et de nouveaux citoyens » qui ne sont souvent pas des habitués des démarches participatives (concertations ou conseils de quartier), ni même parfois de la démocratie représentative. Pour l'ensemble des votant-e-s et des Parisien-ne-s, le budget participatif participe aussi d'un travail de pédagogie citoyenne sur le fonctionnement de la ville, de son budget et de l'action publique en général.

Le budget participatif a également permis une transformation des services municipaux, ainsi qu'un meilleur travail transversal entre eux.

Le budget participatif permet aux Parisien-ne-s de s'impliquer personnellement avec la mise à disposition d'un mode d'emploi du budget participatif, d'un kit de communication pour faire campagne sur son projet, et la possibilité de s'inscrire à des sessions de formation. Un engagement collectif est aussi possible avec les ateliers de co-construction qui permettent à tou-te-s celles et ceux qui le souhaitent de s'associer à un projet proposé par une autre personne, et pour les porteur-euse-s de projets similaires d'échanger et éventuellement fusionner leurs projets en un projet porté à plusieurs. En 2016, 115 ateliers de co-construction ont permis à 2093 Parisien-ne-s de s'associer à la conception de projets, en plus des 1398 porteurs de projets.

Créé en 2014 par Anne Hidalgo, le budget participatif est devenu un rendez-vous annuel incontournable de la démocratie locale, avec une participation qui progresse chaque année, atteignant 127 880 votant-e-s en 2018. L'expérience parisienne a, d'ailleurs, inspiré de nombreuses collectivités territoriales en France et à l'étranger.

Dates clés

Édition pilote (18M€)

Septembre 2014
15 projets soumis au vote

2^e édition (75M€)

2015
Adoption au format actuel

3^e édition (100M€)

2016
30 M€ fléchés pour
les quartiers populaires

4^e édition (105M€)

2017
30 M€ fléchés pour
les quartiers populaires,
10M€ pour les écoles

Septembre 2014 : Édition pilote (18M€). 15 projets sont proposés et soumis au vote des Parisiens qui peuvent sélectionner 5 projets chacun.
2015 : 2^e édition (75M€). Adoption du format actuel : les Parisiens peuvent proposer des projets.
2016 : 3^e édition (100M€). 30M€ fléchés sur les quartiers populaires. Lancement d'un budget participatif des écoles et collèges.

2017 : 4^e édition (105M€). 10M€ pour les écoles, 30M€ pour les quartiers populaires. Mise en place d'un partenariat avec la RATP. Lancement d'un budget participatif des bailleurs sociaux.

LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

CONSTRUIRE SON IDÉE

Les propositions déposées sur la plateforme sont soit des idées individuelles, soit le fruit d'un travail de réflexion collectif : collectif d'habitant-e-s, conseils de quartier, associations...

Par exemple le projet « La cuisine de Rosa et ses mille saveurs » a été déposé cette année par des personnes hébergées au Centre d'hébergement d'Urgence Baudricourt qui accueille 92 personnes en chambre partagée. À la suite de plusieurs entretiens individuels, de recueils de témoignages et de temps de participation à la vie du centre, ils ont identifié l'insatisfaction des usagers du fait de l'absence d'espace de cuisine et de la qualité relative du restaurant solidaire (monotonie des repas servis, horaires, tension perceptible dans la salle etc.). D'autre part il s'est avéré que la salle de télévision était peu utilisée : le projet proposé et mis au vote cette année a donc visé à la trans-

former en espace cuisine afin que les personnes puissent préparer leur repas de façon plus autonome et profiter de nombreux ateliers cuisine.

ANALYSE TECHNIQUE DES PROPOSITIONS ET ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

Les propositions qui respectent les trois critères de recevabilité sont ensuite expertisées par les services de la Ville quant à leur faisabilité et leur coût. Beaucoup de propositions de Parisien-ne-s concernent l'environnement. Aussi, la Direction des espaces verts et de l'environnement de la Ville est très active au moment du dépôt des propositions : tous ses services sont pleinement mobilisés pour étudier si elles sont techniquement réalisables et si elles respectent les différentes réglementations. Si tel est le cas, la direction estime le coût du projet afin qu'il puisse être soumis au vote. Par ailleurs, d'autres propositions qui peuvent être potentielle-

ment regroupées au sein d'un même projet sont étudiées lors d'ateliers de co-construction. C'était le cas début mai à la Halle civique dans le 20^e arrondissement où des porteur-euse-s de projets relatifs à la lutte contre le changement climatique ont rencontré les services de la Ville. Cela a permis de co-construire le projet « Paris championne du climat » en regroupant des propositions liées à la production d'énergies renouvelables avec d'autres visant la rénovation énergétique des bâtiments. Cela a été également l'occasion pour les services de la Ville de fournir des informations aux porteur-euse-s de projets. En ce qui concerne par exemple la proposition visant à construire des radeaux végétalisés pour purifier les cours d'eau parisiens, la direction de la voirie et des déplacements a pu aussi donner son avis : « La Seine n'est pas gérée par la Ville de Paris, contrairement aux canaux. En revanche, sur le canal de l'Ourcq ou le lac des Buttes-Chaumont, pas de problème pour expérimenter et installer ces radeaux ! ».

FAIRE CAMPAGNE

Une fois le projet expertisé par les services de la Ville et évalué financièrement, il est présenté sur le site de la mairie et soumis au vote des Parisien-ne-s.

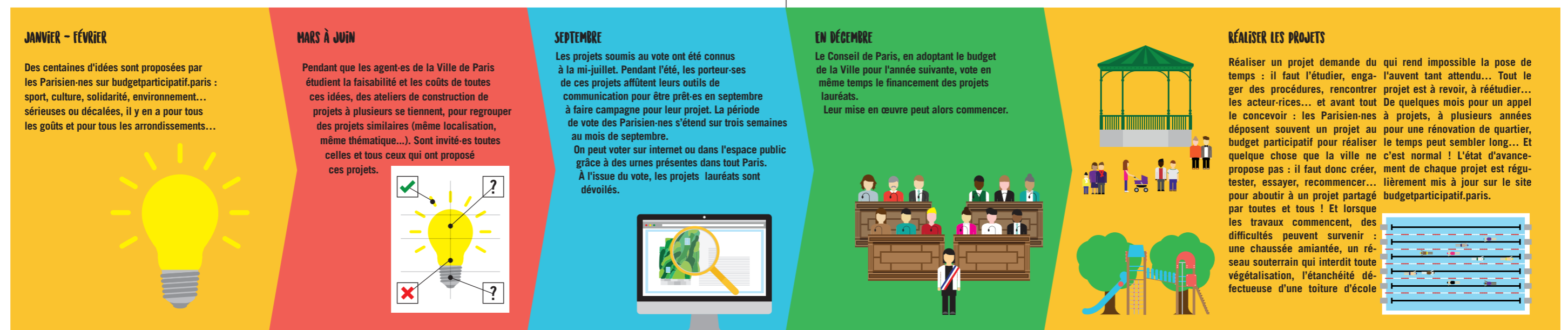
Par exemple, en 2016 les porteur-euse-s de « La Bricollette », après avoir soumis leur projet et reçu la validation de la mairie, un projet de ressource-

rie dédiée à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, ont lancé activement leur campagne. Elles et ils ont tout d'abord distribué dans les rues stratégiques et les commerces du 10^e arrondissement des flyers et des affiches réalisées avec l'aide d'un graphiste bénévole. Avec plusieurs ami-e-s, ils ont également réalisé une vidéo présentant le projet de façon humoristique avant de la relayer massivement sur les réseaux sociaux. Enfin, elles et ils se sont appuyé-e-s sur le réseau des ressourceries afin de donner à leur campagne une plus grande visibilité. Celle-ci a porté ses fruits puisque le projet a été retenu par les Parisien-ne-s lors de l'édition 2016 du budget participatif. Cette nouvelle ressourcerie sera construite d'ici début 2020 dans le 10^e arrondissement.

PARTAGER LA MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre du projet « plus de nature en ville » voté en 2016, la première forêt open source de Paris a été plantée aux abords du boulevard périphérique, non loin de la porte de Montreuil. Tout en collaborant avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, l'association *Boomforest* a invité les votant-e-s du budget participatif à planter 1 200 arbres issus de 60 espèces différentes. Résultat : plus de 40 volontaires présent-e-s et une pousse qui est déjà visible !

LE BUDGET PARTICIPATIF EN 5 ÉTAPES



1 924 projets proposés

1 160 projets recevables

457 projets soumis au vote

180 projets lauréats

LE BUDGET PARTICIPATIF VU D'AILLEURS

YVES CABANNES

Au cours des dernières années, de nombreuses villes et capitales comme Madrid, Séoul, Delhi, Taipei, Bogota, New York et Paris, se sont engagées pour implanter le budget participatif dans leur économie. Paris brille déjà en la matière. Le budget participatif favorise des alternatives radicales, telles que l'agriculture urbaine, les arts et la culture, mais aussi à impact social comme trouver un logement décent à des gens dans le besoin. Le budget participatif peut également apparaître comme un pont entre ces différentes alternatives et les aider à passer d'innovations isolées, à des innovations à plus grande ampleur répondant aux défis de notre quotidien. Paris est remarquable dans sa façon de gérer le budget participatif.

Another City is Possible With Participatory Budgeting ; 2017

PHILIPPE MARTIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

« Le Gers est le premier Département à avoir lancé un budget participatif. Pendant tout le mois d'octobre, les gersoises et les gersois voteront pour départager les 400 projets de cette première édition.

Rien n'aurait été possible sans Paris.

Je tiens à remercier Anne Hidalgo, Pauline Véron et les équipes de la Mairie de Paris qui ont inspiré et rendu possible cette expérience démocratique originale, jusqu'alors exclusivement urbaine, et qui trouve aujourd'hui sa place dans le département le plus rural de France. »

LES RÉALISATIONS

LE BUDGET
PARTICIPATIF
DEPUIS
2014 :

612 PROJETS VOTÉS ENTRE
2014 ET 2017

ce qui représente

1 316 RÉALISATIONS¹

1- En effet, un projet peut se décliner en plusieurs réalisations : par exemple, le projet « Sport urbain en liberté », c'est vingt spots sportifs dans la ville ; le projet « Les œuvres d'art investissent la rue », c'est 14 œuvres d'envergure créées ou restaurées.

LE BUDGET
PARTICIPATIF
DES COLLÈGES
ET DES
ÉCOLES :

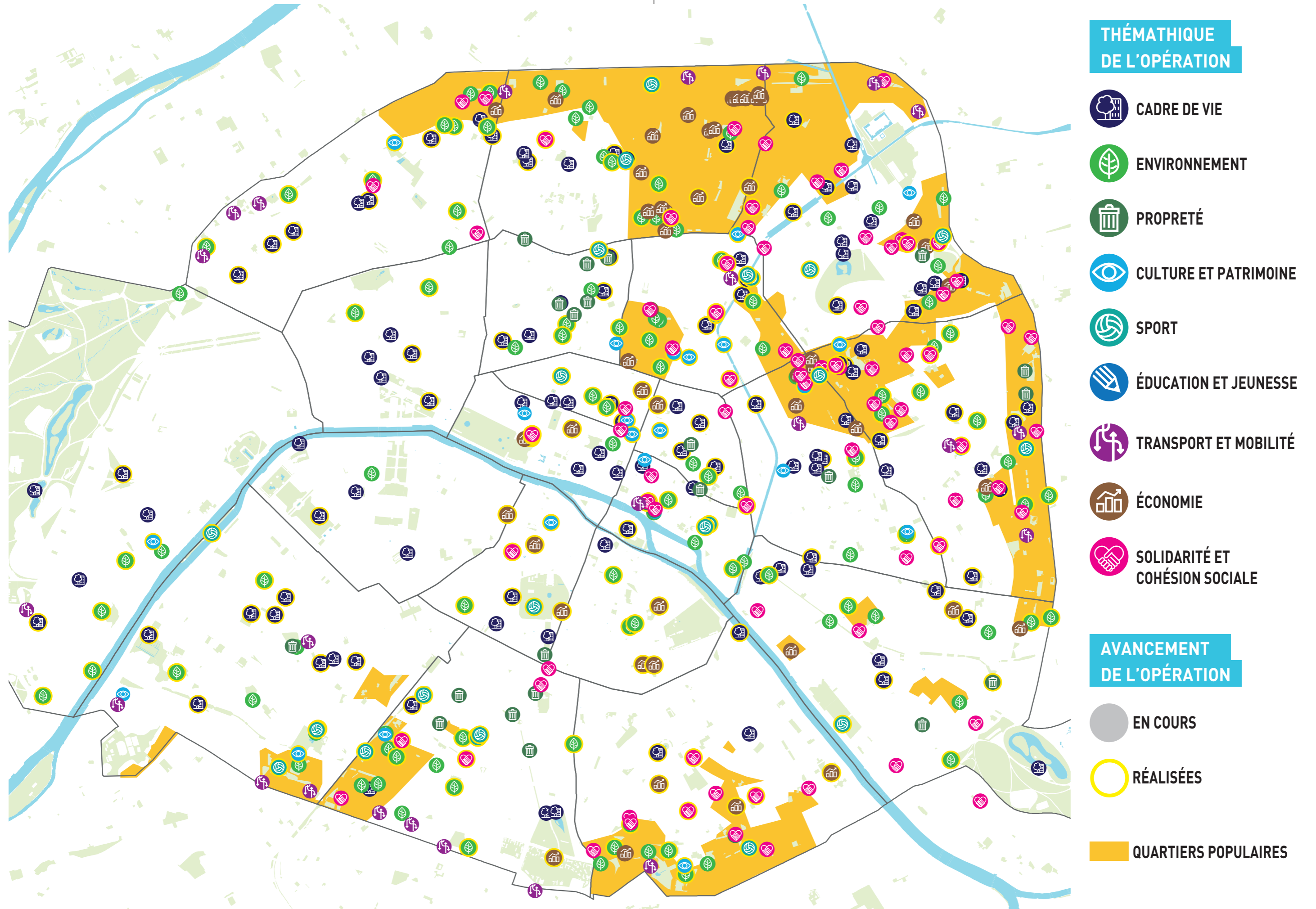
Réalisations 2017

366 PROJETS VOTÉS

227 PROJETS RÉALISÉS,

et **139** EN COURS DE RÉALISATION

LES RÉALISATIONS ISSUES DES PROJETS PARISIENS GAGNANTS DU BUDGET PARTICIPATIF

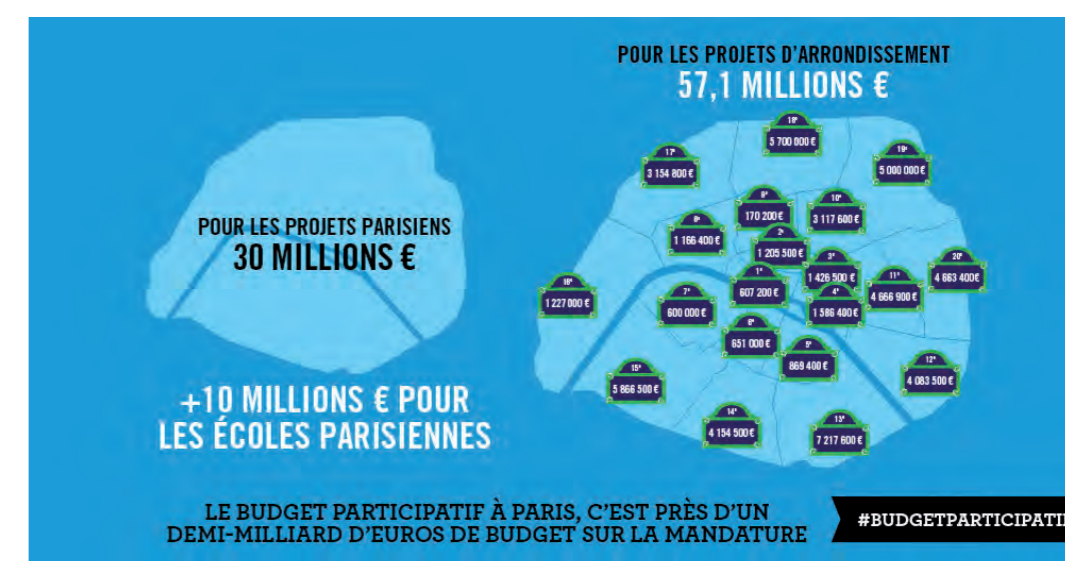


LE BUDGET PARTICIPATIF 2018

LES INVESTISSEMENTS



BUDGET PARTICIPATIF
PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT EN 2018



BUDGET PARTICIPATIF
30 MILLIONS D'EUROS
POUR LES QUARTIERS POPULAIRES



LA PARTICIPATION

UNE PARTICIPATION EN HAUSSE
PAR RAPPORT À L'ÉDITION 2017

**ENSEMBLE
DES BUDGETS
PARTICIPATIFS** **210 793** PARISIEN·NE·S
ont voté aux budgets participatifs 2018
+25,5 % PAR RAPPORT
À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

**BUDGET
PARTICIPATIF
DE PARIS** **127 880** PARISIEN·NE·S
ont voté aux budgets participatifs 2018
+30,1 % PAR RAPPORT
À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

**BUDGET
PARTICIPATIF
DES COLLÈGES
ET
DES ÉCOLES** **79 748** ÉLÈVES
ont voté au budget participatif des collèges
et des écoles 2018
+18 % PAR RAPPORT
À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

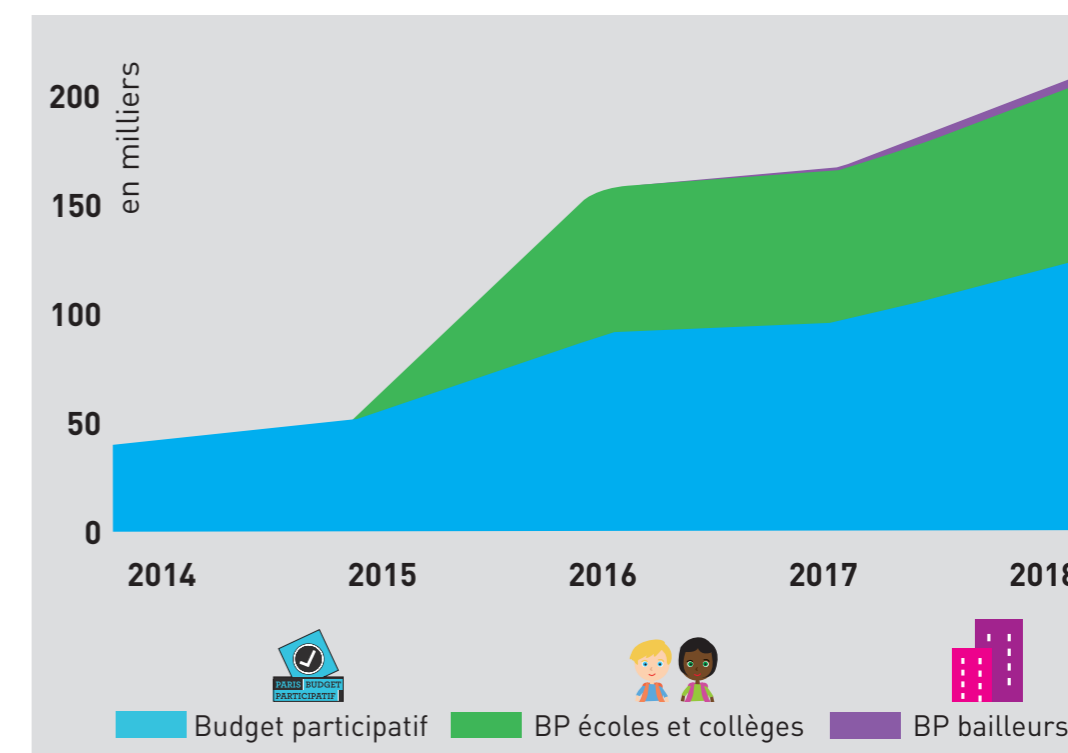
BUDGET PARTICIPATIF

**DES
BAILLEURS
SOCIAUX :** **3 165** PARISIEN·NE·S
ont voté au budget participatif
des bailleurs 2018
+58 % PAR RAPPORT
À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

BUDGETS PARTICIPATIFS

**DES
QUARTIERS
POPULAIRES** **24 755** VOTANT·E·S PHYSIQUES
total dans les quartiers populaires
SOIT **28 %** DES VOTANT·E·S
PHYSIQUES.

PROGRESSION DE LA PARTICIPATION DE 2014 À 2018



LES RÉSULTATS

			MONTANT	NOMBRE DE VOTES
1		# Plus d'efficacité pour la propreté	1 500 000 €	37 111
2		# Paris championne du climat	4 500 000 €	29 988
3		# Prévenir et guérir : priorité santé pour les quartiers populaires	3 700 000 €	23 676
4		# Une voirie pour toutes les mobilités	6 500 000 €	23 056
5		# Pour une gestion de l'eau améliorée	4 000 000 €	20 891
6		# Quartiers populaires : reconquête de la Petite Ceinture	4 800 000 €	19 211
7		# Du sport pour toutes et tous dans les quartiers populaires	6 700 000 €	16 253

7 PROJET LAURÉATS « TOUT PARIS »

Plus d'efficacité pour la propreté (1.500.000€, 37 111 votant-e-s)

ORIGINE

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de co-construction et a été élaboré à partir des propositions de 10 particulier-ère-s, des associations «What the Food» et «Les Parques» et d'un conseil de quartier.

DESCRIPTIF

Chaque année, à l'occasion du vote du budget participatif, les Parisiennes et les Parisiens plébiscitent les projets relatifs à la propreté et au recyclage témoignant ainsi un grand intérêt pour la qualité et le respect de leur espace public et leur attention pour l'économie circulaire. Ce projet veut rassembler plusieurs initiatives qui souhaitent poursuivre et renforcer les investissements municipaux dans les équipements, le matériel des agents, le mobilier urbain et les dispositifs d'information liés à la propreté.

IL PROPOSE DE :

- mettre en place davantage de sanitaires (sanisettes, urinoirs, uri-trottoirs...) et les référencer via une application smartphone ;
- renforcer l'acquisition de véhicules et de matériel innovants, écologiques et à faible impact sonore pour les agents de la propreté ;
- installer du mobilier de propreté innovant (miroirs contre les urines par exemple) ;
- développer le nombre d'équipements de tri sur l'ensemble du territoire parisien (dans les immeubles et sur l'espace public) et de les signaler efficacement pour informer le public ;
- mettre en place des dispositifs de type «nudge», tels que des marquages d'empreintes de pieds au sol ou des cendriers pédagogiques pour amener les usagers à modifier leur comportement.

**Paris championne
du climat
(4.500.000€,
29 988 votant-e-s)**

ORIGINE

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de co-construction et a été élaboré à partir des propositions de 5 particulier-ère-s.

DESCRIPTIF

Produire de l'énergie propre et réduire la consommation sont les deux axes de ce projet en faveur du climat. Paris lutte contre le réchauffement climatique avec pour objectif de devenir neutre en carbone en 2050. La ville de Paris a adopté un nouveau plan climat au Conseil de Paris de mars 2018, mais l'implication de toutes et de tous est indispensable pour sa mise en œuvre. Les Parisien-ne-s relèvent volontiers le défi et ont apporté leurs idées en déposant des projets au budget participatif, qui pourraient être expérimentés selon les axes suivants :

- tester l'installation de panneaux solaires sur un toit haussmannien, en tenant compte de l'intégration paysagère et patrimoniale de cette installation ;
- améliorer l'isolation de bâtiments municipaux afin d'accroître leur efficacité énergétique. Un édifice pilote pourrait initier cette action en endossant le rôle d'« équipement modèle », pour d'autres bâtiments par la suite.

ORIGINE

Ce projet est issu d'un regroupement de propositions d'un particulier, de l'association « Techno+ » et de la Mutuelle des étudiants.

DESCRIPTIF

Selon les études de l'INSEE, un tiers des Français-es renonce à des soins chaque année pour raisons financières. Les récentes études de démographie médicale montrent que non seulement les arrondissements du Nord-Est parisien (10^e, 11^e, 18^e, 19^e, 20^e) sont en risque de désertification pour les soins de premier recours mais l'accès aux soins est également difficile dans les quartiers périphériques du Sud de Paris. Les centres municipaux de santé sont un moyen de lutter contre cela car ils proposent des consultations de médecine générale et d'autres spécialités sans dépassement d'honoraires et pratiquent le tiers payant. Ils facilitent la coordination des soins, notamment pour les patients présentant des pathologies chroniques et/ou complexes. Aujourd'hui, la Ville de Paris gère sept centres de santé. Ce projet propose de les rénover et d'augmenter l'offre globale de consultations dans les centres municipaux, en priorité dans les quartiers les plus déficitaires en offre de soins. Par ailleurs, ce projet vise à soutenir deux projets associatifs :

- un projet de prévtruck, dispositif de prévention mobile permettant d'aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie en vue d'améliorer l'accès aux droits et à l'information sur le système de santé d'une part et, d'autre part, de mettre en place des ateliers de prévention portant sur le bien-être (alimentation, activité physique, ...) et sur la vie affective et sexuelle (information sur la contraception, dépistage VIH/Sida, égalité femme/homme...) en privilégiant le développement de la prévention par les pairs c'est à dire par les jeunes eux-mêmes ;
- un projet de drugtruck, service préventif itinérant d'analyse des drogues pour informer les consommateurs sur les substances et sur les risques.

**Prévenir
et guérir :
priorité santé
pour
les quartiers
populaires
(3.700.000€,
23 676 votant-e-s)**

**Une voirie
pour toutes
les mobilités
(6.500.000€,
23 056 votant-e-s)**

ORIGINE

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de co-construction regroupant les propositions de 7 particuliers et de l'association « Paris en selle ».

DESCRIPTIF

Ce projet a pour objectif d'adapter notre voirie à l'ensemble des usages : achat de bornes rétractables pour faciliter la mise en place de zones piétonnes, rénovation de trottoirs, de la chaussée et de pistes cyclables, installation de compteurs de flux vélos, développement de supports incitant aux bonnes pratiques, en vue d'un meilleur partage de l'espace public entre tous les usagers.

Par ailleurs, ce projet propose deux expérimentations : repeindre quelques rues (piétonnes) en blanc en vue de mesurer l'impact sur la réduction de la chaleur, et ajouter une pièce métallique sur certains potelets en vue de permettre aux cyclistes d'attacher leurs vélos à ce mobilier urbain (uniquement quand le stationnement de vélos n'est pas gênant).

ORIGINE

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de co-construction regroupant les propositions de 7 particuliers et des associations « Azaka », « Ville Mains Jardins », « Nature and us » et du Collectif 456.

DESCRIPTIF

Ce projet vise à valoriser et protéger l'eau pour adapter Paris au changement climatique.

IL CONSISTE À :

- permettre la récupération et le stockage de l'eau de pluie ;
- expérimenter davantage de radeaux végétalisés (structures flottantes refuges de biodiversité et dépolluantes), plébiscités au budget participatif 2017. Il s'agirait ici d'étendre cette expérimentation sur différentes surfaces d'eau (plans d'eau, lacs...);
- tester des revêtements adaptés qui permettent l'infiltration des eaux de pluie ;
- installer davantage de brumisateurs.

Quartiers populaires : reconquête de la Petite Ceinture (4.800.000€, 19 211 votant-e-s)

ORIGINE

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de co-construction et a été élaboré à partir des propositions de 3 particulier-ère-s et d'un groupe de citoyen-ne-s.

DESCRIPTIF

Grâce au projet Budget Participatif « Petite Ceinture » voté en 2015 visant à réhabiliter cette ancienne voie de chemin de fer entourant Paris, le tronçon du 13^e arrondissement a ouvert et de nouveaux tronçons sont en cours d'ouverture, dans le respect de la faune, de la flore, de l'histoire ferroviaire du site et des infrastructures déjà existantes.

Avec ce nouveau projet complémentaire de celui voté en 2015, il s'agit de :

- dans le 17^e, ajouter des aménagements de loisirs (terrain de boules, jeux pour enfants, aménagements sportifs...);
- dans le 18^e, entre la Porte des Poissonniers et la rue du Poteau, ouvrir un « espace intergénérationnel » : lieu d'échanges, d'événements culturels, d'activités associatives au bénéfice des habitants et visiteurs du quartier ;
- dans le 19^e, entre la rue Curial à la gare Jazz, avenue Corentin-Cariou, assurer le cheminement et la sécurisation entre ces deux points, bientôt pourvus de rampes d'accès et ouvrir la petite ceinture entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de Thionville, jusqu'au site de la Ferme du Rail ;
- dans le 20^e, restaurer la passerelle de la rue de la Mare, qui passe au-dessus de la Petite Ceinture, afin de la rouvrir aux piétons.

ORIGINE

Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 5 particulier-ère-s et des associations « CDRS75 » et « Paris Skate Culture ».

DESCRIPTIF

Les Parisien-ne-s font de plus en plus de sport dans les parcs ou dans la rue. Les pratiques évoluent, de nouveaux sports apparaissent et parfois les équipements adéquats manquent encore. Ce projet propose d'améliorer les équipements sportifs notamment pour les plus petit-e-s et les familles dans les quartiers populaires et de diversifier les disciplines.

CE PROJET PROPOSE :

- d'installer des tables de ping-pong, en particulier dans les parcs des Buttes-Chaumont et de Belleville (19^e/20^e) et de créer de nouveaux terrains de football ;
- de couvrir de nombreux terrains de sport pour permettre la pratique toute l'année notamment quand la météo est mauvaise, en particulier dans les 10^e, 11^e, 13^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements ;
- de créer de nouveaux équipements pour développer la pratique de sports encore peu répandus à Paris, comme par exemple le cricket, deuxième sport le plus pratiqué au monde ;
- de créer un skatepark ;
- de créer une salle d' « E-sport » en vue de favoriser le développement de la communauté parisienne des joueurs.

Du sport pour toutes et tous dans les quartiers populaires (6.700.000€, 16 253 votant-e-s)

LE BUDGET PARTICIPATIF LES PROJETS LAURÉATS 2018 :

7 PROJETS « TOUT »PARIS »
173 PROJETS D'ARRONDISSEMENT
51 PROJETS EN QUARTIER POPULAIRE
87,6 M€ D'INVESTISSEMENT
36,4 M€ POUR LES PROJETS DES QUARTIERS POPULAIRES

LE BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÈGES ET DES ÉCOLES 2018 :

79 748 ÉLÈVES AYANT VOTÉ
89% DES ÉCOLES PARISIENNES PARTICIPANTES
79% DES COLLÈGES PARISIENS PARTICIPANTS
407 PROJETS LAURÉATS dont **74** pour l'expérimentation, **134** dédiés au numérique, **103** pour les projets sportifs et **96** pour la thématique agréable

LE BUDGET PARTICIPATIF DES BAILLEURS 2018:

7 355 LOGEMENTS CONCERNÉS
830 PROJETS DÉPOSÉS PAR LES HABITANT-E-S
3 165 VOTANT-E-S
53 PROJETS LAURÉATS

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PARIS



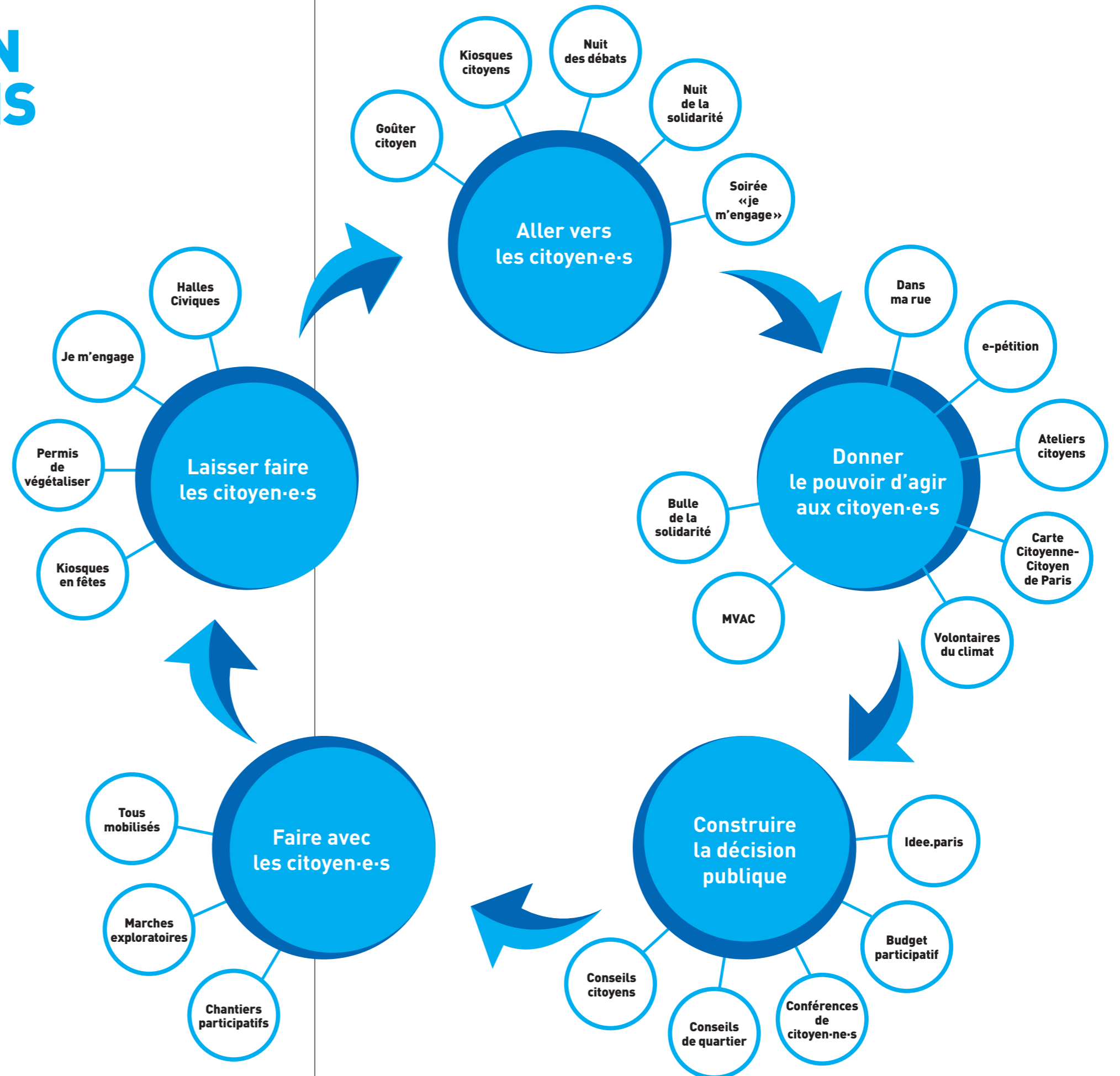
Promenade piétonne sur le terre plein central du boulevard Raspail © Benjamin Lassus / Mairie de Paris

LA PARTICIPATION CITOYENNE À PARIS

Depuis 2014, la Ville de Paris a transformé ses politiques publiques pour répondre davantage aux exigences des citoyen-ne-s d'une démocratie plus transparente, plus accessible, plus à l'écoute.

De nouveaux outils favorisant la participation ont été mis en place afin de renforcer le dialogue entre les Parisiennes, les Parisiens et la Ville de Paris. Les Ateliers Citoyens, la carte Citoyenne-Citoyen de Paris, la plateforme de consultations « idee.paris », le budget participatif sont autant de possibilités pour se former, donner son avis, décider ou co-construire les projets de la municipalité.

Ces nouvelles formes actives de participation des habitant-e-s, permettent d'associer toujours mieux et plus les Parisiennes et les Parisiens à la vie de leur Cité. Elles sont le ferment d'une culture partagée de la participation.



LE DÉBORDEMENT DÉMOCRATIQUE

La démocratie ne se limite pas à des questions institutionnelles. C'est une façon de faire vivre le débat dans une société, et même d'y vivre ensemble. Cette question, sous toutes ses formes, est au cœur de la politique et des revendications des citoyen-ne-s.

Alors que nous vivons une époque troublée, marquée par une forme de rupture et une incompréhension entre le peuple et ses représentants, la Ville de Paris a fait le pari d'associer les Parisien-ne-s à toutes les décisions importantes de la vie de leur Ville. La vitalité démocratique de Paris est réelle. S'il faut juste citer un chiffre : Paris compte plus de 660 000 bénévoles engagés dans 65 000 associations. Concilier vision ambitieuse de la démocratie et désir d'engagement des Parisien-ne-s, c'est l'ambition d'Anne Hidalgo. Grâce à des dispositifs innovants pour être à l'écoute des besoins, des préoccupations et des projets, Paris se transforme, se bonifie.

L'engouement est palpable, c'est une nouvelle façon de faire de la politique qui s'est dessinée.

LA HALLE CIVIQUE

Dans la continuité de la volonté de donner plus de pouvoir aux citoyen-ne-s, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a souhaité l'ouverture de la Halle Civique à Paris. Inaugurée en mars 2018 au cœur du Parc de Belleville (20^e), ce lieu financé par la Ville de Paris est entièrement dédié aux citoyen-ne-s et aux acteur-ric-e-s de la démocratie locale. Il leur permet de développer des pratiques innovantes de participation, de familiariser le grand public à ces enjeux et d'organiser des événements autour de ces questions. L'ouverture de ce lieu confirme la volonté de la Maire de Paris d'associer étroitement les Parisiennes et les Parisiens à la vie de la Cité et d'en faire des acteurs à part entière des processus de décision.

Avec la Halle Civique, la Ville de Paris donne les moyens aux associations, aux Parisiennes et aux Parisiens, de se fédérer pour faire avancer la démocratie locale. C'est aussi un outil indispensable pour poursuivre le travail collectif de modernisation de l'action publique. L'objectif est aussi de permettre de tester de nouvelles idées, de nouveaux services notamment numériques, qui contribuent à susciter l'engagement citoyen.

À la suite d'un appel à projets lancé courant 2017, l'animation de la Halle Civique a été confiée par la Ville de Paris à l'association « Les Halles Civiques », qui rassemble un collectif de 17 acteur-ric-e-s, dont Démocratie Ouverte (innovation démocratique) et la 27^e Région (innovation publique).

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville de Paris a lancé en juin 2015 le permis de végétaliser : un dispositif qui permet aux Parisien-ne-s de devenir acteur-ric-e de la végétalisation de Paris. Aujourd'hui, 2 100 permis de végétaliser sont en cours de validité. Les permis de végétaliser leur permettent d'installer une jardinière au coin de leur rue pour y faire pousser des fleurs, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, transformer un potelet en installation végétale... Toutes ces interventions participent au projet global de végétalisation de la ville et fleurissent ici et là dans Paris.

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La première « Nuit de la solidarité » s'est tenue le jeudi 15 février 2018, en partenariat avec les acteur-ric-e-s du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion. Elle a permis un décompte objectif et anonyme des personnes en situation de rue, avec pour but d'améliorer les réponses qui leur sont apportées et qui engagent l'ensemble des institutions, etc. La Ville de Paris a lancé un appel à la solidarité auprès des Parisien-ne-s : 1 700 volontaires, constitués en 350 équipes pour aller à la rencontre des personnes sans-abri à Paris. Dans un souci d'exhaustivité, la Ville de Paris a sollicité le concours de partenaires institutionnels particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour les 246 stations de métro situées à Paris, la SNCF pour les 6 gares parisiennes, l'AP-HP pour les salles d'attente des urgences des 13 hôpitaux parisiens, et le groupe Indigo, gestionnaire de 27 parkings parisiens. 2 952 personnes ont été décomptées grâce à la mobilisation des Parisien-ne-s.

LA CARTE CITOYENNE

La carte citoyenne a été créée afin de permettre aux Parisien-ne-s qui souhaitent s'engager au quotidien de pouvoir le faire. Elle ouvre les portes du Conseil de Paris, fait découvrir des lieux insolites ou célèbres, permet de participer à des formations citoyennes, ou encore de rencontrer des élus.

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est ouverte à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens sans condition de nationalité et à partir de 7 ans. Chaque personne qui réside, travaille ou étudie à Paris peut la demander et profiter de l'ensemble de l'offre proposée.

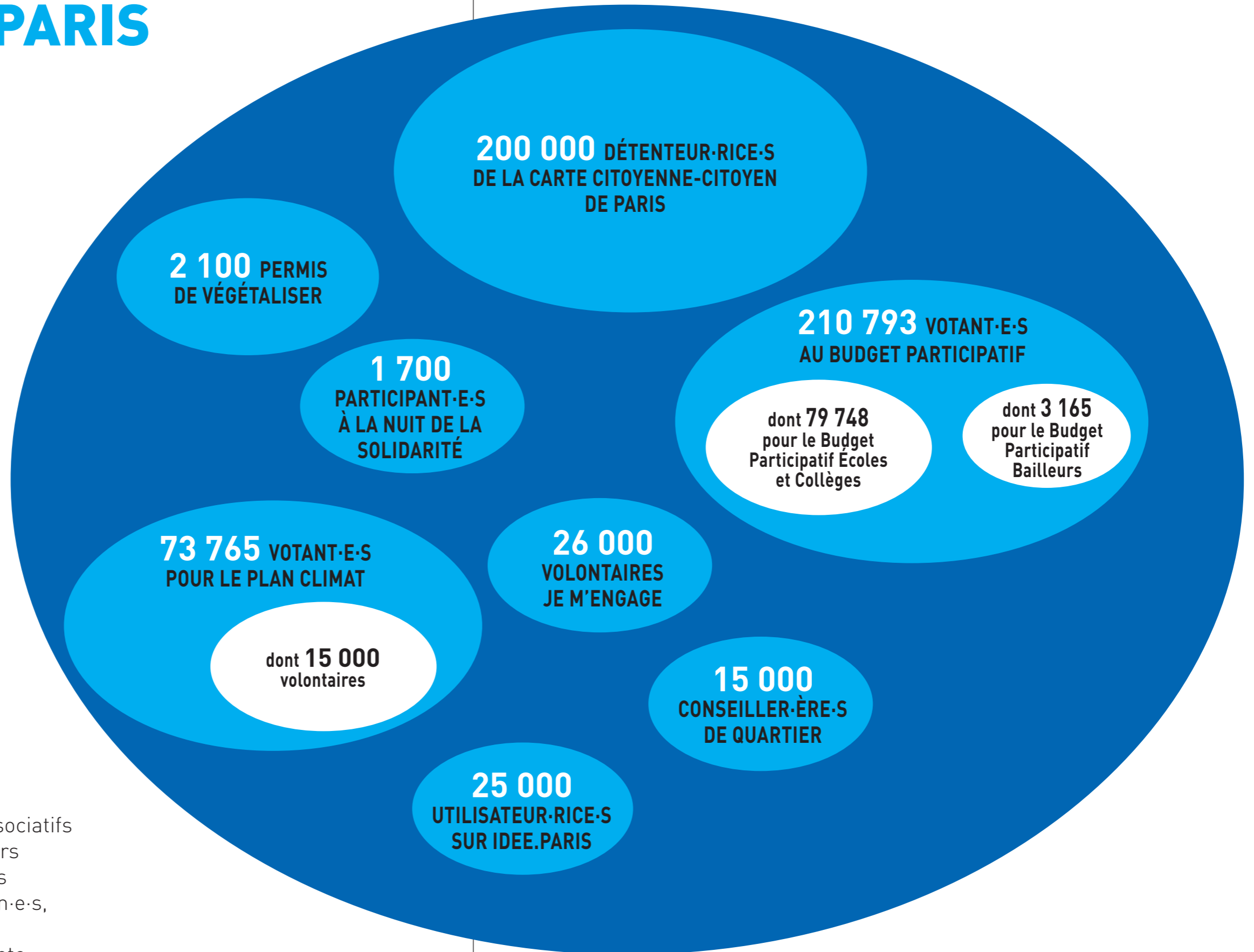
La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est gratuite et sans engagement. Basée sur un système de demande et de participation volontaires, la réception de la Carte et l'inscription aux événements proposés est libre. Pas besoin de la renouveler : chaque Carte est valable « à vie ».

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est proposée à toutes les écolières et tous les écoliers parisiens pour que chacun-e puisse se sentir citoyenne-citoyen dès le plus jeune âge.

LES VOLONTAIRES DU CLIMAT

Au printemps dernier, 73 765 Parisiennes et Parisiens ont participé à la votation citoyenne qui les invitait à se prononcer sur le nouveau plan Climat Air Énergie de la capitale. Fruit de plusieurs mois de concertations auprès des citoyen-ne-s, professionnel-le-s, expert-e-s et associations, ce plan environnemental a un objectif : la neutralité carbone en 2050. Adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris, il a été approuvé à 95,95 % par les votant-e-s. Plus de 15 000 participant-e-s se sont aussi déclarés « Volontaires pour le climat » afin de participer à la mise en œuvre concrète de ce plan dans les mois et les années à venir. Elles et ils ont été accueillis dans les salons de l'Hôtel de Ville le 22 septembre dans le cadre de l'événement « Volontaires du Climat, à Paris, on agit ! », la première étape pour la structuration d'un large réseau de parisiens engagés pour une ville durable.

L'ENGAGEMENT CITOYEN À PARIS



+ 660 000 bénévoles associatifs
+ l'engagement de tous les jours des Parisiennes et des Parisiens pour l'environnement, leur voisin·e·s, leur quartier, les migrant·e·s, l'entraide intergénérationnelle, etc.



CONTACT

Fiona Guitard • presse@paris.fr